

Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur

UN SUPER JOB

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs (centres de vacances, centres de loisirs, colonies de vacances). Il est un véritable acteur de l'accueil et de l'animation de l'enfance et de l'adolescence

L'animateur BAFA

- Assure la sécurité physique et morale des mineurs et veille à leur épanouissement
- Conçoit et organise des activités sportives, culturelles ou encore manuelles et des projets de qualité adaptés au public dont il a la charge
- Travaille en équipe autour d'un projet, une aventure collective enrichissante socialement utile

Des compétences au service

- Des associations, des entreprises et des collectivités qui organisent l'accueil des mineurs hors du domicile familial
- D'un projet individuel de professionnalisation vers les métiers de l'animation et du sport



Les secteurs où les besoins sont identifiés en Corse :

- Accueil de loisir sans hébergement
- Classes « découverte »
- Séjours linguistiques

COMMENT SE DERoule LA FORMATION ?

Le BAFA se déroule en 3 grandes étapes qui doivent être effectuées sur une période de 30 mois maximum :

- Un stage de formation générale de 8 jours minimum, qui permet d'acquérir les éléments fondamentaux à l'accomplissement des missions.
- Un stage pratique de 14 jours en tant qu'animateur stagiaire dans un organisme d'accueil collectif, qui permet la mise en œuvre des acquis et l'expérimentation
- Un stage d'approfondissement et/ou la qualification de 7 jours, qui permet d'approfondir et de compléter les acquis de la formation

Le BAFA est un diplôme d'Etat, délivré par le Recteur de l'académie de résidence.

En fin de cycle, les 3 étapes validées par les directeurs de session sont examinées par le jury du BAFA de la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (DRAJES).

C'est ce jury qui vous octroie ou non le diplôme.



Les supports privilégiés : sport santé et pleine nature



ACCES A LA FORMATION		FINANCEMENT
Vous devez avoir au moins 16 ans le 1er jour de la formation pour le BAFA • 1ère étape : créer son espace personnel et obtenir son numéro de candidat sur https://www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd Vous devrez mentionner celui-ci lors de votre inscription auprès de notre organisme de formation. L'espace personnel vous permettra de suivre pas à pas chaque étape de votre formation ainsi que l'évolution de la validation de votre diplôme. • 2ème étape : Remplir la fiche d'inscription et la retourner par mail à ct.corse@sportspourtous.org		Plusieurs dispositifs peuvent financer tout ou en partie votre diplôme : ❖ Collectivité de Corse Bourse « Animazioni » de 300€ ❖ Caisse d'allocation familiale Aide forfaitaire sans condition de 91,47€ ❖ Caisse d'allocation familiale Aide complémentaire de 107 € Pouvant être majorée de 100€ en fonction situation sociale ❖ Mission locale – dispositif Sésame ❖ Mutualité sociale agricole – 320€ ❖ DRAJES – 200€
L'action de formation dispose :		PARCOURS INDIVIDUEL FORMATION
• D'une salle de formation équipée de chaises, tables paperboard, vidéoprojecteur • Du matériel nécessaire, en quantité et qualité, avec les besoins de l'action • D'un accès à des structures variées lors des enseignements théoriques-pratiques pour être au plus près des différents publics • D'une plateforme en ligne permettant de suivre des cours en visioconférence ou en e-learning Les contenus de formation sont encadrés par des formateurs, salariés ou vacataires, titulaires d'un niveau de formation supérieur et/ou ayant une forte expérience dans le champ du diplôme visé. L'équipe pédagogique pratique la pédagogie active, avec la volonté de rendre les stagiaires acteurs de leurs apprentissages. Les méthodes utilisées : brainstorming, études de cas, mises en situation, jeux de rôle, quizz....).		✓ Stage de formation générale 24 au 31 octobre 2026 ✓ Stage pratique de 14 jours A effectuer en accueil périscolaire ou de vacances ! Pour pouvoir effectuer l'étape du stage pratique, il ne faut pas être frappé par une incapacité pénale consécutive à une condamnation définitive pour un crime ou à deux mois au moins d'emprisonnement sans sursis pour un des délits inscrits à l'article L. 133-6 du code de l'action sociale et des familles, ni faire l'objet d'une mesure administrative de suspension ou d'interdiction d'exercer auprès des mineurs en application de l'article L. 227-10 du même code. ✓ Stage de perfectionnement ou de qualification 28 juin au 3 juillet 2027 Perf : Environnement et APS Nature Qualif : Surveillant de Baignade
LOCALISATION DE L'ACTION DE FORMATION		COÛT
 FÉDÉRATION FRANÇAISE SPORTS POUR TOUS CORSE 83, corsu di l'aeroportu 20290 Lucciana Renseignements 06 20 15 91 43	formation habilitée par la DRAJES Corse  Qualiopi processus certifié  RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Tarifs de la formation en financement personnel : 900 € en parcours complet. Document informatif, non contractuel.



Organisme de formation

Agréé 94 20 20879 20

Renseignements :

ct.corse@sportspourtous.org

06 20 15 91 43